



Newsletter N°101 du 29 août 2014

On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.

EDITO Nouveau gouvernement et nouveau secrétaire d'Etat aux transports :

Après la dissolution surprise du gouvernement après l'action d'éclat de (l'ex) ministre Montebourg et la nomination express d'un nouveau gouvernement « resserré », c'est donc un illustre inconnu pour le transport (député des landes, mais déjà ministre d'Ayrault aux relations avec le Parlement) qui hérite du maroquin de Frédéric Cuvilliers qui avait déjà fortement hésité à participer au 1er gouvernement Valls. Une grande partie de la profession ne regrettera pas le ministre de la Mer et de la Pêche, qui était plutôt favorable (et ne s'en cachait pas) à l'Ecotaxe. En



revanche, ses actions contre travail illégal et la concurrence déloyale, notamment des pays de l'Est commençait à porter certains fruits, espérons qu'elle perdurera !

Réactions de l'ex ministre, Frédéric Cuvillier des uns et de l'OTRE, Frédéric Cuvillier laisse à son successeur une pile de dossiers brûlants dans le transport routier. Le premier est celui de l'écotaxe bien sûr. Mais Alain Vidalies aura aussi à défendre à Bruxelles la position de la France sur le

cabotage ou encore la concurrence déloyale et au niveau national plusieurs dossiers sociaux comme par exemple le futur compte pénibilité. Sera-il personnellement présent aux assises Carcept Prev début septembre, puis aux congrès des principales fédérations dès début octobre et notamment de l'OTRE le 9 octobre ? Nous le saurons très bientôt.

Petite revue de presse : dont : l'union sacrée contre l'écotaxe en Alsace: <http://www.dna.fr/economie/2014/08/27/union-sacree-contre-la-taxe>

<http://www.cbanque.com/actu/46792/peage-poids-lourds-des-organisations-reiterent-leur-opposition>

Petit sondage France Bleu : êtes vous pour ou contre la taxation des poids lourds ? (ou comment renverser un vote défavorable en quelques heures en activant les réseaux sociaux)

<http://www.francebleu.fr/infos/ecotaxe/votez-les-transporteurs-routiers-devraient-ils-etre-exoneres-du-paiement-d-une-taxe-sur-l-utilisatio-1721301#pollfield-1721301-0> et

La leçon politique et bilan de Cuvilliers et bilan : <http://viguiesm.fr/nouveau-gouvernement-et-nouveau-secretaire-detat-aux-transport-alain-vidalies/>

2) La rentrée 2014 pire que les précédentes ?

http://www.lepoint.fr/economie/pour-les-entrepreneurs-la-rentree-2014-sera-pire-que-celle-de-2013-25-08-2014-1856313_28.php et

http://www.lesechos.fr/journal20140825/lec1_france/0203718165972-les-patrons-attendent-le-gouvernement-au-tournant-1035577.php?xtor=CS1-25

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

3) Pourquoi moi, tout petit chef d'entreprise, je quitte la France ?

<http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-76072-pourquoi-moi-tout-petit-chef-dentreprise-je-quitte-la-france-1008232.php?GD59TH5Lugjt0qeg.01#xtor=CS1-31>

4) Autorisation de stationnement à Paris

Formulaire en ligne normalement opérationnel pour le 1er septembre !

Ainsi que cela avait été déjà annoncé ici,

<http://viguiesm.fr/reunion-a-la-mairie-de-paris-sur-le-stationnement-en-demenagement/> la mise en ligne du

formulaire dédié aux demandes dématérialisées d'autorisation de stationnement à Paris intra muros sera opérationnelle le 1er septembre prochain.

<http://viguiesm.fr/autorisation-de-stationnement-a-paris/> L'accès au formulaire s'effectuera via le site de la ville de Paris,

www.paris.fr rubrique

<http://www.paris.fr/stationnement>

À voir aussi sur le site de la ville de Paris et déjà mentionné ici

<http://viguiesm.fr/demenagement-initiative-solidaire/>

http://www.paris.fr/pro/professionnels/carton-plein-les-vieux-cartons-font-les-nouveaux-departs/rub_9487_actu_147094_port_24874 (tant qu'ils ne font pas du déménagement!)



5) Econews FNTR

Déjà annoncé ici <http://viguiesm.fr/le-moral-et-indicateurs-economique-du-transport-hausse-des-couts-a-prevoir/> la FNTR publie tous les mois sa lettre économique des transports, et elle n'est pas brillante... <http://www.fntr.fr/sites/default/files/fntr-econews-11.pdf>

6) Pas très raisonnable en termes de sécurité routière

et la prévention alors. La télévision, nouvelle forme d'addiction ?

<http://www.lemainelibre.fr/actualite/saint-saturnin-un-routier-controle-alors-qu-il-regardait-la-tele-en-roulant-24-08-2014-104>

7) Evolution du marché de la mobilité

Sujet déjà abordé ici <http://viguiesm.fr/dans-la-location-les-loyers-ont-augmente-de-02-mais-pour-la-premiere-fois-depuis-des-annees-les-loyers-baissent-dans-40-a-60-des-villes/>

et dès l'ouverture de ce blog, <http://www.clameur.fr/tmn.htm> le suivi du marché de la mobilité (et notamment locative qui représente la part la plus importante du marché) permet d'anticiper celui de la mobilité

et du déménagement. Or depuis le début de l'année, la situation ne s'est pas arrangée, bien au contraire, le taux de mobilité n'ayant jamais été aussi bas <http://www.clameur.fr/mrd.htm#>.

Avec un délai de vacance locative moyen de 7,8 semaines, un taux de 120,4 (base 100 en 1998) et un taux de mobilité résidentielle moyen de 25,2 (au plus bas depuis 1999), seule la Basse Normandie tirant son épingle du jeu, toutes les autres régions étant en baisse plus ou moins rapide. Voir la note de synthèse et l'étude complète <http://viguiesm.fr/evolution-du-marche-de-la-mobilite/>



8) Ecotaxe : les déboires d'un agriculteur breton

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/08/25/97002-20140825FILWWW00320-ecotaxe-les-deboires-d-un-agriculteur-breton.php>

9) Décès accidentel de Christophe Piriou à 51 ans

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès accidentel de Christophe Piriou. Il était fils d'un déménageur bien connu, un grand monsieur qui a eu des responsabilités syndicales et a été président de Demeco, Jean Michel Piriou, ex patron de Desbordes. Christophe Piriou est décédé dans des conditions accidentelles dramatiques, on savait que fumer tuait, mais pas comme ça. Toutes nos condoléances à la famille et amitiés à Jean Michel. Les obsèques de son fils ont eu lieu à Paris ce vendredi matin, nous y étions ainsi que de nombreux professionnels et anciens professionnels, de Demeco et de grands syndicalistes <http://viguiesm.fr/decès-christophe-piriou-accidentel-a-51-ans/>

10) Trophées Carcept Prev « Conjuguons nos différences »

déjà annoncé ici <http://viguiesm.fr/assises-du-transport-les-16-et-17-septembre-2014/> et comme l'an dernier, <http://viguiesm.fr/assises-de-la-protection-sociale-do-et-trophees-carcept-prev-conjuguons-nos-differences/>, Klesia tient prochainement ses « assises » ouvertes à tous.

Les institutions de la protection sociale du Transport remettront, pour leur troisième édition, les Trophées « Conjuguons nos différences » dans le cadre d'un événement dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap, organisé en partenariat avec l'Agefiph. Les deux entreprises lauréates se verront offrir :

- Un court métrage de l'entreprise d'une valeur d'environ 6 000€
- Un encart presse dans la revue de leur choix d'une valeur d'environ 5 000€. Dépôt des dossiers avant le 19 septembre. Pour télécharger le dossier complet: <http://viguiesm.fr/trophees-carcept-prev-conjuguons-nos-differences/>

11) Renouvellement de licences

Il y a quelques mois, nous vous rappelions les règles en matière de renouvellement de licences. <http://viguiesm.fr/demande-de-renouvellement-de-licences-de-transport/>. Rappelons également que depuis, leur validité est passée de 5 à 10 ans et qu'en application du « choc de simplification », depuis le 1er janvier 2013, la déclaration annuelle relative à l'exigence de capacité financière : 11415*05 n'a plus d'existence réglementaire depuis le 1er janvier 2013 dès lors que l'entreprise a coché la case « transporteur » sur ses liasses fiscales.

Lors de la déclaration de résultats, les cases suivantes doivent être cochées :

- Case XU de l'imprimé DGFIP n°2058-B (régime réel normal) ;
- Case 800 de l'imprimé DGFIP n° 2033-D (régime simplifié d'imposition).

Pour continuer à bénéficier de ce nouveau dispositif, il est nécessaire que les entreprises cochent cette case pour chaque exercice <http://viguiesm.fr/declaration-annuelle-de-capacite-financiere-une-procedure-simplifiee/>

12) Pourquoi 99% des posts ne génèrent-ils que très peu de trafic ?

<http://www.blogdumoderateur.com/reseaux-sociaux-99-pour-cent-engagement/>

13) Toujours pas cher !

<http://jactiv.ouest-france.fr/vie-pratique/logement/dix-astuces-pour-demenager-emmenager-moins-cher-36088>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

14) Travail de nuit

Alors que le travail de nuit concerne de plus en plus d'hommes et femmes et de salariés <http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/les-metiers-les-plus-concernes-par-le-travail-de-nuit-956752> , ce qu'il faut savoir.

<http://www.widoobiz.com/l-entrepreneur-pratique/travail-nuit-les-points-principaux-garder-en-tete/47760> Et dans le transport, de combien majorer les heures ou plutôt, quel est le montant de la prime de nuit à verser ? Sujet déjà abordé ici <http://viguiesm.fr/travail-de-nuit/>

15) Déménagement RMC : Les experts

entendu sur RMC en début de semaine, émission spéciale déménagement! <http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/audio/rmc-2308-votre-maison-demenagement-faut-il-passer-par-un-pro-ou-peut-on-le-faire-soi-meme-9h-10h-86168.html>



<http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/podcast/le-weekend-des-experts-votre-maison/>

16) Génération Y

Déjà abordé de nombreuses fois ici, <http://viguiesm.fr/la-generation-y-ne-veut-pas-aller-en-banlieue/> ou là <http://viguiesm.fr/quand-la-generation-y-forme-son-boss/> la « Génération Y » a fait son entrée dans le dictionnaire (Le Petit Robert 2013) aux côtés de « lol » (plus très en vogue), ou « gloups » (rarement utilisé). La littérature reste abondante sur le sujet, même si les débats entourant désormais la génération Y se recentrent sur de vrais sujets comme l'impact des évolutions technologiques dans son rapport au travail ("Mais pourquoi j'ai un numéro de fax sur ma carte de visite ?" ou encore le management intergénérationnel (valable pour les Y comme pour leurs aînés). Et méfions-nous enfin. Car après les Y, il faudra bien continuer avec leurs successeurs... Les Z ? Les C ? Les Hyper-connectés ? Ou plus simplement, les jeunes... <http://viguiesm.fr/generation-y-suite/>

et retrouvez nous aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/#!/ViguieSocialMobilite?fref=ts>

En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à contact@viguiesm.fr; en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



Reproduction interdite sans autorisation



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne